

COMMUNIQUE DE PRESSE - 28 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES 2026

#NETUEZPAS
#LAVAPE![Signer la pétition >>](#)

MOBILISATION NATIONALE

VDLV et la Filière Vape de Nouvelle-Aquitaine montent à Paris pour sauver la Vape indépendante française

Après une mobilisation régionale à Bordeaux le 4 novembre dernier, **VDLV** – un des leaders français de la fabrication d'e-liquides basé en Nouvelle-Aquitaine – et l'ensemble des professionnels du vapotage rejoignent l'appel de la FIVAPE (Fédération Interprofessionnelle de la Vape) pour une **mobilisation nationale à Paris le 9 décembre**.

Face à la menace que représente l'Article 23 du Projet de Loi de Finances (PLF 2026), qui vise à saborder la vape indépendante française, VDLV réaffirme son engagement pour la défense d'un outil de réduction des risques liés au tabac plébiscité par des millions de Français.

Une région unie contre la menace

*En tant qu'acteur majeur, VDLV ne peut accepter que des mesures iniques mettent en péril **4 000 entreprises et 25 000 emplois** en France et milite avec les professionnels de Nouvelle Aquitaine pour la sauvegarde de la vape française.*

« Nous avons prouvé notre détermination à Bordeaux. Aujourd'hui, nous nous présentons à Paris pour porter plus fort la voix d'une filière qui est LA solution et non le problème aux risques sanitaires liés au tabagisme »

L'article 23 du projet de loi de finances acte une volonté claire du gouvernement : saborder la filière indépendante du vapotage en France, pourtant moteur de la réduction des risques liés au tabac depuis près de 15 ans.

Face à l'urgence pour la filière indépendante, **la FIVAPE appelle les 4 millions de vapoteurs** et tous les soutiens, à rejoindre la mobilisation nationale organisée par les professionnels de la filière à **Paris le 9 décembre prochain**.

Une mobilisation nécessaire

Avec l'Article 23 du Projet de loi de finances (PLF 2026), le gouvernement s'attaque à la filière de la vape française (reconnue comme outil de sevrage tabagique) et prépare un quasi-monopole des buralistes pour vendre des produits de l'industrie du tabac, majoritairement fabriqués à l'étranger.

- **Le vapotage dérange le tabac** : il fait perdre des parts de marché aux cigarettiers. Le gouvernement tente d'imposer des mesures qui sacrifient la santé et le pouvoir d'achat des citoyens.
- **Taxer la vape, c'est taxer l'arrêt du tabac** : on impose une nouvelle taxe, première étape d'une fiscalité qui vise à court et moyen terme à multiplier le prix des e-liquides dans les années à venir.
- **Interdiction de la vente en ligne** : on décide de priver des millions de français, d'un accès facile et compétitif aux produits de qualité fabriqués en France.
- **Fermetures de boutiques** : on prive les fumeurs qui souhaitent arrêter de fumer de lieux d'expertise et de conseil.
- **Assimilation au tabac** : cela se résume à appliquer au vapotage toutes les restrictions du tabac : flacon neutre, interdiction des arômes, etc.
- **25 000 emplois menacés** : on supprime 4 000 emplois dans la vente en ligne dès l'application de la loi, et tous les autres emplois de la filière à plus ou moins brève échéance. Autant de familles précarisées, partout en France.
- **4 000 entreprises sont poussées à la faillite** : on détruit un écosystème vertueux 100 % français qui a conquis 85% du marché national, et on donne à l'étranger, via les produits de l'industrie du tabac, plus d'un milliard d'€ de valeur ajoutée nationale, avec une perte de souveraineté totale sur les produits – qualité, contrôle, traçabilité.

Le vapotage n'est pas un problème, c'est une solution !

Depuis près de 15 ans, le vapotage a un impact majeur sur la prévalence tabagique en France, toutes générations confondues, y compris chez les jeunes. Aujourd'hui, un français sur deux qui a arrêté de fumer déclare s'être aidé de la vape : **soit 2 millions de personnes !**

Plus de 250 000 signatures à la pétition : une colère qui monte encore ! Au rythme actuel, la pétition aura atteint 250 000 à 300 000 signatures en quelques jours et en moins de deux mois.

Rendez-vous à Paris le 9 décembre. Le rassemblement des professionnels et de leurs soutiens est prévu **à 12 h aux Invalides**, pour se diriger ensuite en cortège jusqu'au **ministère de la santé**.

Symboliquement, les noms des + 250 000 signataires seront déposés sous une forme inédite devant le ministère, accompagnés d'un recueil de toutes les études scientifiques que la Direction générale de la santé ne semble pas connaître.

ATTENTION, les lieux symboliques choisis restent suspendus à l'autorisation de la préfecture de Paris : la FIVAPE confirmara à validation.

Appel à la responsabilité de nos élus sénateurs

« Vapoteurs, électeurs ! » est un slogan qui ne cesse de monter chez les vapoteurs et les professionnels. La semaine dernière, beaucoup ont passé la soirée devant les débats à l'Assemblée nationale, pour connaître le positionnement de leurs élus. Ils ont entendu des députés soutenir la vape et son rôle dans l'arrêt du tabac. Ils ont entendu aussi les idées reçues, la désinformation et les soutiens à l'industrie du tabac.

L'Assemblée nationale a rejeté l'article 23. C'est un message que les sénateurs doivent considérer alors que le débat public sur le projet de loi de finances 2026 commence aujourd'hui.

CP Fivape 27/11/2025

Contacts Presse VDLV :

Responsable Communication : Mme NOTO Sabrina

Relations Presse : Mme CANTAU COLSON Aurélie

vdlv.fr/espace-presse-vdlv/

E-mail : presse@vdlv.fr | Téléphone : 05.56.10.16.16



vdlv.fr